



SAINT-VAAST

Préserver la pêche en mer



Les usagers du port organisent des actions destinées à animer la vie du port.

BARFLEUR

Samedi 26 mars avait lieu l'assemblée générale de l'AUPB (Association des usagers du port de Barfleur) sous la présidence de Gilbert Hamelin. L'association comprend actuellement 72 membres, dont 21 affiliés à la FNPPST (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France). "Il y a encore un effort à faire pour faire adhérer les nombreux plaisanciers qui sont dans le port car nous avons besoin de faire entendre notre voix pour ne pas perdre

le droit de nous balader en mer. Le fait d'être membre de l'AUPB donne le droit d'être membre du Comité 50 qui regroupe les associations de pêcheurs plaisanciers de la Manche. Nous participons aux différentes réunions qui nous permettent d'être informés des mesures prises par les commissions de l'Union Européenne. Nous avons ainsi évité la mise en place de la taxe de mouillage. Nous nous battons aussi pour obtenir un quota annuel ou mensuel pour la pêche au bar. La décision prise sera pour

un minimum de 5 ans, une grosse crainte pour les pêcheurs plaisanciers. Nous avons réussi à faire élire 5 de nos membres au conseil portuaire", précisait le président. Deux concours de pêche ont été organisés : le premier avec la présence de 10 bateaux, et le second a été annulé à cause du mauvais temps ainsi que le vide-greniers. Pour 2016, trois sorties en mer sont prévues : le 19 juin à 7 h 30 ; le 17 juillet à 7 h 30 et le 13 août à 15 h 30 suivies d'un barbecue, et un vide-greniers le 24 juillet.